Lausanne communiqué

saison 2013-2014
aide à la création scénique indépendante

La Ville de Lausanne consacrera 1'062'000 francs à la création scénique indépendante en 2013. Sur proposition des commissions du théâtre et de la danse, la Municipalité a décidé de soutenir dix-sept projets de créations théâtrales et six projets de créations chorégraphiques, d'octroyer un nouveau contrat de confiance pour la période 2013-2016 à Marielle Pinsard et de s'engager sur plusieurs saisons aux côtés de deux compagnies œuvrant particulièrement au renouvellement et à l'élargissement des publics.

Les subventions attribuées aux vingt-trois projets ponctuels varient entre 10'000 et 40'000 francs et sont conçues comme un soutien initial devant permettre aux compagnies de solliciter des appuis auprès d'autres organismes publics et privés. Soixante-huit projets recevables ont été traités par les commissions qui affirment une politique de choix prenant en considération aussi bien une relève dynamique que des compagnies confirmées.

En attribuant un nouveau contrat de confiance à la Compagnie Marielle Pinsard, la Ville de Lausanne a souhaité marquer son soutien à une artiste comptant parmi les plus singulières du paysage théâtral romand et bénéficiant d'une reconnaissance internationale croissante. La commission du théâtre a par ailleurs estimé que ce nouveau contrat de confiance était particulièrement adapté à sa démarche d'auteure-metteuse en scène, alternant périodes de production et d'écriture.

Les contrats de confiance à Denis Maillefer (Théâtre en flamme) et François Gremaud (2b company) se poursuivent ainsi que les autres conventions en cours avec les compagnies STT (Dorian Rossel), Numéro 23 Prod. (Massimo Furlan), Philippe Saire et Nicole Seiler.

La Municipalité de Lausanne a également souhaité apporter un soutien particulièrement marqué à deux compagnies dont le travail de création intègre une démarche singulière d'ouverture à un public le plus large possible. La compagnie Utilité publique des chorégraphes Corinne Rochat Et Nicholas Pettit et la compagnie Les voyages extraordinaires de Christian Denisart bénéficieront ainsi d'un soutien sur respectivement deux et trois ans.

Enfin, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont conjointement attribué la 4e bourse de compagnonnage au jeune metteur en scène Laurent Gachoud.

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Fabien Ruf, chef du service de la culture, tél. 021 315 25 25

Lausanne, le 19 mars 2013

Annexe : listes des projets soutenus

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch